

## **Confinement en Ile-de-France à compter de vendredi 19 mars à minuit**

En raison de la forte progression de l'épidémie de Covid-19 dans notre territoire, un confinement sept jours sur sept est décrété pour 4 semaines en Ile-de-France à compter de vendredi 19 mars 2021 à minuit.

Pendant cette période, seuls les commerces de première nécessité pourront ouvrir. **Seule la partie alimentaire du marché restera ouverte ainsi que les coiffeurs, les fleuristes...**

Les déplacements seront autorisés dans une limite de 10 km, sans limite de durée. En revanche, les écoles resteront ouvertes.

Dans tout le pays, le couvre-feu est repoussé à 19h.

### **Les nouvelles mesures de confinement dans ces 16 départements**

À compter de vendredi 19 mars 2021 à minuit, les mesures de confinement seront les suivantes :

- Les écoles maternelles, élémentaires et les collèges resteront ouverts.
- Les lycées basculeront tous en demi-jauge.
- Les universités continueront à fonctionner selon le rythme actuellement en vigueur.
- L'éducation physique et sportive (EPS) sur le temps scolaire reprendra. Les activités sportives extrascolaires des mineurs seront maintenues.
- Les lieux de culte resteront accessibles dans les mêmes conditions .
- Seuls les commerces vendant des biens et des services de première nécessité seront autorisés à ouvrir dont les libraires et les disquaires (et les rayons vendant ces produits culturels dans les supermarchés).
- Les promenades autour de chez soi pour s'aérer ou faire du sport seront autorisées sans aucune limitation de durée dans un rayon de 10 km et à condition de se munir d'une attestation.
- Les déplacements interrégionaux seront interdits sauf motifs impérieux ou professionnels.

### **Campagne de vaccination**

La campagne de vaccination s'intensifie et s'ouvre à de nouveaux publics. La ville de Sevran a obtenu l'ouverture de 450 créneaux de vaccination hebdomadaires (Pfizer-BioNtech et Moderna) réservés à ses habitants à l'hôpital Robert-Ballanger, pour les + de 75 ans et les personnes de tout âge susceptibles de développer un risque grave de Covid-19 (sur présentation d'une ordonnance ou d'un certificat médical...).

Inscriptions obligatoires auprès des services municipaux au numéro vert 0 800 144 144 (appel gratuit), du lundi au vendredi de 9h à 17h et le samedi de 9h à 12h. [Plus d'infos.](#)

Publié le 19 mars 2021